



# Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

**8363<sup>e</sup>** séance

Jeudi 27 septembre 2018, à 10 h 30

New York

*Provisoire*

*Président :* M. Pompeo . . . . . (États-Unis d'Amérique)

*Membres :*

Bolivie (État plurinational de) . . . . .	M. Llorentty Solíz
Chine . . . . .	M. Wang Yi
Côte d'Ivoire . . . . .	M. Amon-Tanoh
Éthiopie . . . . .	M. Negewo
Fédération de Russie . . . . .	M. Lavrov
France . . . . .	M. Le Drian
Guinée équatoriale . . . . .	M. Esono Angue
Kazakhstan . . . . .	M. Abdrakhmanov
Koweït . . . . .	M. Al Sabah
Pays-Bas . . . . .	M. Blok
Pérou . . . . .	M. Popolizio Bardales
Pologne . . . . .	M. Czaputowicz
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Hunt
Suède . . . . .	M <sup>me</sup> Wallström

## Ordre du jour

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 35.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Japon et de la République de Corée à participer à la présente séance.

Il m'est agréable de souhaiter la bienvenue aux Ministres et aux représentants réunis ici ce matin.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique.

À maintes reprises au cours des 25 dernières années, l'ONU a déclaré clairement que le monde ne pouvait accepter une Corée du Nord dotée de l'arme nucléaire. Ce n'est pas uniquement la position des États-Unis; c'est la position du monde entier. Les tentatives diplomatiques passées visant à stopper le développement des missiles nucléaires et balistiques par la Corée du Nord n'ont rien donné, mais nous sommes à l'aube d'un jour nouveau.

Depuis le début de son mandat, le Président Trump a mené une campagne de pression internationale qui a abouti à la première percée diplomatique significative depuis des décennies. Au sommet historique de Singapour entre le Président Trump et le Président Kim, ce dernier s'est engagé à œuvrer à la dénucléarisation complète de la péninsule coréenne. Les deux dirigeants partagent une compréhension commune et personnelle des mesures à prendre pour transformer les relations entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée.

Les États-Unis continuent de collaborer avec la Corée du Nord pour mettre en œuvre les engagements pris à Singapour. Hier, j'ai eu une rencontre très positive avec le Ministre des affaires étrangères, Ri Yong Ho, pour discuter de la mise en œuvre des quatre engagements pris dans la déclaration commune de Singapour. Nous avons abordé la question du deuxième sommet entre le Président Trump et le Président Kim Jong Un.

Nous ne devons pas oublier ce qui nous a permis d'en arriver à ce stade - la campagne historique de

pression internationale facilitée par le Conseil grâce aux sanctions qu'il a imposées. Tant que la dénucléarisation complète de la République populaire démocratique de Corée n'aura pas été réalisée et pleinement vérifiée, nous avons la responsabilité collective et solennelle d'appliquer pleinement toutes les résolutions du Conseil de sécurité relatives à la Corée du Nord.

Le Président Trump a clairement fait savoir que si le Président Kim honore ses engagements, un avenir meilleur attend la Corée du Nord et son peuple, et les États-Unis seront les premiers à faciliter l'avènement de cet avenir meilleur. Nous voulons que ce moment arrive aussi vite que possible, mais la voie de la paix et d'un avenir meilleur passe exclusivement par la diplomatie et la dénucléarisation. Cela signifie qu'en choisissant quelque autre option, la Corée du Nord ne ferait qu'accentuer son isolement et les pressions qu'elle subit. Il est impératif que les Membres de l'ONU prennent cela à cœur. Les sanctions du Conseil de sécurité doivent continuer d'être appliquées vigoureusement et strictement jusqu'à la dénucléarisation complète et pleinement vérifiée de la Corée du Nord. Les membres du Conseil doivent montrer l'exemple à cet égard et se rendre mutuellement des comptes.

En particulier, nous devons tous assumer la responsabilité de l'application de la résolution 2397 (2017), qui baisse les plafonds annuels des importations de produits pétroliers raffinés vers la Corée du Nord. Les États-Unis ont effectué leur propre évaluation, et ils peuvent affirmer avec certitude que le plafond de 500 000 barils a été franchi cette année. Nous continuons d'observer des importations illégales de pétrole raffiné au moyen de transbordements, qui sont clairement interdits par cette résolution. En notre qualité de membres du Conseil de sécurité, nous devons faire comprendre aux capitaines et aux propriétaires de ces navires ainsi qu'à toute autre personne impliquée dans ces transbordements que nous les surveillons et qu'ils doivent cesser ces activités illicites.

Nous avons tous une responsabilité s'agissant de mettre un terme aux exportations illégales de charbon de la Corée du Nord, dont les recettes financent directement les programmes d'armes de destruction massive de ce pays. Nous avons également la responsabilité de réduire le nombre de travailleurs nord-coréens autorisés à entrer sur nos territoires. Les États-Unis sont préoccupés par des informations récentes selon lesquelles des États Membres, y compris des membres du Conseil de sécurité, accueillent de nouveaux travailleurs

nord-coréens. Il s'agit d'une violation de l'esprit et de la lettre des résolutions du Conseil de sécurité que nous nous sommes tous engagés à respecter.

S'il est vrai que les sanctions font toujours partie intégrante de notre approche globale pour débarrasser la péninsule coréenne des armes nucléaires, je voudrais terminer sur une note positive. Un processus diplomatique est déjà bien engagé et nous espérons – en fait, nous voulons – le mener à bonne fin. J'ai le plaisir d'annoncer que sur la base des échanges récents entre le Président Trump et le Président Kim, le Président m'a demandé de me rendre à Pyongyang le mois prochain pour m'entretenir avec le Président Kim et accélérer ce processus.

Je voudrais réitérer que la Corée du Nord peut connaître un avenir radieux si elle honore son engagement en faveur d'une dénucléarisation définitive et pleinement vérifiée. Cela permettra de transformer dans le bon sens les relations entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée, de garantir au peuple nord-coréen davantage de prospérité et d'instaurer une paix durable. Dans le cadre de notre vision d'une région Indo-Pacifique libre et ouverte au monde, celle-ci est constituée de pays forts, souverains, connectés, prospères et en paix. Toutefois, cette vision ne se concrétisera jamais si nous ne parvenons pas à réaliser cette transformation sur la péninsule coréenne. Les promesses de l'avenir ne se réaliseront jamais pleinement pour le peuple coréen, la région et le monde si nous ne profitons pas de cette ouverture diplomatique sans précédent en faveur de la paix.

J'ai dit au début de ma déclaration que nous sommes à l'aube d'un jour nouveau dans les relations du monde avec la Corée du Nord. Nous ne savons pas encore ce que cette nouvelle ère apportera, mais nous espérons que les avancées actuelles sur le plan diplomatique conduiront à un avenir meilleur pour la Corée du Nord et un monde plus sûr pour nous tous. Je me réjouis à la perspective de ce débat.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Koweït.

**Le cheik Al Sabah** (Koweït) (*parle en arabe*) : D'emblée, j'ai le grand plaisir d'exprimer la satisfaction du Koweït pour les efforts déployés par les États-Unis et leur Mission permanente durant leur présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci. Je suis également ravi de

vous voir, Monsieur le Président, dans cette salle pour la première fois depuis votre entrée en fonctions en tant que Secrétaire d'État, et je vous remercie de l'exposé complet et édifiant que vous venez de présenter.

La séance d'aujourd'hui sur la non-prolifération et la République populaire démocratique de Corée intervient 24 heures seulement après le sommet du Conseil de sécurité (voir S/PV.8362) au cours duquel les chefs d'État et de gouvernement se sont penchés sur les menaces que représentent les armes de destruction massive. Ces réunions importantes, ainsi que nombre d'autres réunions tenues par le Conseil cette année, illustrent clairement le grave danger posé par la menace de la prolifération des armes nucléaires et des armes de destruction massive, ainsi que l'importance que le Conseil de sécurité attache aux efforts déployés pour contrer cette menace qui pèse sur l'humanité, conformément à la responsabilité qui est la sienne en matière de prévention des conflits et de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

La situation sur la péninsule coréenne est l'une des questions inscrites depuis longtemps à l'ordre du jour de l'ONU et l'une des plus graves. Il y a quelques mois, nous avons tous suivi avec une vive inquiétude la montée des tensions dans la péninsule coréenne, exacerbée par le danger d'une escalade militaire dans la région, à la suite des essais nucléaires et du lancement de missiles balistiques effectués par la Corée du Nord, en violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Néanmoins, la volonté politique ferme et sincère dont ont fait preuve les États-Unis et les États de la région, qui ont choisi la voie du dialogue direct, s'est traduite par la tenue de trois sommets présidentiels en l'espace de quatre mois seulement, qui ont donné lieu à des accords. Ces sommets ont débouché sur un certain nombre d'engagements qui ont été appuyés par l'État du Koweït et la communauté internationale et qui ont contribué à éliminer la menace d'un affrontement militaire et à désamorcer les tensions dans la péninsule coréenne, en vue de réaliser l'objectif souhaité, à savoir la dénucléarisation et l'instauration d'une paix globale et durable entre les deux Corées.

Il importe également de mettre en exergue le rôle clef que le Conseil de sécurité a joué dans le lancement de ces pourparlers diplomatiques. En effet, la cohésion et l'unité dont ont fait preuve les membres du Conseil en condamnant tous les programmes et activités illégaux de la Corée du Nord et en adoptant une série

de résolutions internationales imposant les sanctions les plus importantes et de plus large portée de l'histoire de l'ONU ont été cruciales pour la décision qui a été prise de lancer des négociations, conformément à l'appel lancé depuis longtemps dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Depuis le début de son mandat au Conseil, l'État du Koweït s'est employé sans relâche à mettre en œuvre toutes les priorités qu'il avait annoncées durant sa campagne électorale. Ces priorités sont au cœur de notre politique étrangère, fondée sur les principes fondamentaux du droit international et visant à promouvoir le rôle de la diplomatie préventive et à intensifier les efforts pour prévenir et régler les conflits par des moyens pacifiques.

Sur cette base, l'État du Koweït estime qu'un appui sans réserve aux pourparlers directs visant à trouver une solution pacifique à la crise liée au programme nucléaire de la Corée du Nord et à instaurer une paix durable dans la péninsule coréenne est la bonne démarche à adopter pour régler la question à l'examen à la présente réunion ministérielle du Conseil de sécurité. Dans le même temps, nous insistons sur la nécessité pour la Corée du Nord de s'acquitter pleinement de toutes ses obligations internationales découlant des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment en éliminant ses armes nucléaires et de ses programmes illicites et en adhérant au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en tant qu'État non doté d'armes nucléaires.

L'État du Koweït souligne en outre que ces pourparlers directs doivent aller de pair avec l'application intégrale des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité par les États Membres de l'ONU, pour appuyer les négociations en cours. Un engagement sans faille en faveur de la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité et du règlement des questions par le dialogue et la négociation est le choix le plus sage et la seule solution pour toutes les parties en vue de résoudre cette question.

Avant de terminer, je voudrais souligner que la seule garantie de la non-prolifération des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive est leur destruction et leur élimination totales. Je voudrais rappeler la première résolution de l'Assemblée générale, la résolution 1 (I) du 24 janvier 1946, adoptée par consensus et visant à éliminer toutes les armes nucléaires. Cet engagement à parvenir à un consensus en vue d'éliminer les graves menaces que représentent ces armes confirme notre conviction que la préservation de l'unité des membres du Conseil de sécurité est l'élément

le plus important pour parvenir au désarmement nucléaire dans la péninsule coréenne. L'État du Koweït restera engagé et déterminé à appuyer le dialogue et les négociations afin que nous puissions éliminer toutes les armes nucléaires et mettre pleinement en œuvre cette première résolution de l'ONU.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Chine.

**M. Wang Yi** (Chine) (*parle en chinois*) : Cette année, nous avons été témoins d'importantes évolutions positives dans la péninsule coréenne. Le dialogue et les négociations ont à nouveau prévalu. Saisissant l'occasion offerte par les Jeux olympiques d'hiver de Pyeongchang, la République populaire démocratique de Corée et la République de Corée ont rétabli leurs relations et ouvert un nouveau chapitre de réconciliation et de coopération.

En avril, le monde entier a regardé le Président Kim Jong Un et le Président Moon Jae-in faire un premier pas ensemble de l'autre côté de la Ligne de démarcation militaire. La semaine dernière, nous avons de nouveau entendu de bonnes nouvelles, à savoir que la République populaire démocratique de Corée et la République de Corée avaient tenu leur troisième sommet cette année et publié la Déclaration conjointe de Pyongyang. Les deux Corées sont ainsi parvenues à une amélioration globale et au développement de leurs relations et se sont conjointement engagées à faire de la péninsule un endroit pacifique et exempt d'armes et de menaces nucléaires. La Chine salue la détermination politique et le courage dont ont fait preuve les deux dirigeants. La Chine appuie fermement les deux pays dans leurs efforts pour traduire le consensus qui existe entre leurs dirigeants en actions concrètes, en une confiance mutuelle renforcée et pour promouvoir la réconciliation et la coopération dans la péninsule.

Lors de leur sommet historique tenu à Singapour en juin, la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis sont parvenus à d'importants points de convergence sur la dénucléarisation complète et la mise en place d'un mécanisme de paix dans la péninsule. Cela sert les intérêts communs de toutes les parties, notamment des États-Unis et de la République populaire démocratique de Corée, et répond au besoin de paix et de stabilité régionales. C'est également ce que la communauté internationale espère voir. La République populaire démocratique de Corée et les États-Unis préparent activement leur second sommet. La Chine appuie les efforts qu'ils déploient pour poursuivre

le dialogue, se rencontrer à mi-chemin et obtenir de nouveaux résultats durant cette rencontre.

La position de la Chine sur la question de la péninsule coréenne n'a pas changé. La Chine est attachée à la dénucléarisation, à la paix et à la stabilité dans la péninsule et au règlement des problèmes par le dialogue. La Chine a consacré de nombreux efforts et beaucoup d'énergie à cette cause. Les récentes évolutions positives dans la péninsule sont exactement ce à quoi la Chine travaille depuis des années. À ce stade, nous pensons que le Conseil de sécurité se doit d'envoyer un message clair et d'accélérer le processus de règlement politique. Toutes les parties doivent travailler ensemble pour parvenir à une péninsule pacifique et stable. C'est une aspiration que partagent la République populaire démocratique de Corée, la République de Corée et tous les autres pays de la région.

La question de la péninsule est essentiellement une question de sécurité. Pour y instaurer la paix, il est indispensable de répondre aux préoccupations légitimes de toutes les parties en matière de sécurité d'une manière appropriée et équilibrée. La République populaire démocratique de Corée a suspendu ses essais nucléaires et balistiques et a progressivement démantelé les installations concernées. Les États-Unis et la République de Corée, pour leur part, ont suspendu leurs exercices militaires de grande envergure. Sur cette base, la publication rapide d'une déclaration de fin de guerre permettrait d'écarter le spectre de la guerre dans la péninsule et témoignerait de la volonté politique de renoncer à la guerre. Elle contribuera à renforcer la confiance élémentaire, à faciliter davantage la dénucléarisation et à mettre en place les conditions nécessaires à un accord de paix final.

La Chine est d'avis qu'une sage décision politique doit être prise à cet égard. Toutes les parties doivent travailler ensemble pour parvenir à une péninsule complètement dénucléarisée, condition préalable à une paix durable. C'est ce que nous devons faire pour défendre le régime de non-prolifération nucléaire, qui est l'objectif commun des efforts mondiaux concertés. La Chine estime que le moyen le plus efficace de promouvoir la dénucléarisation est de mettre parallèlement en place un mécanisme de paix dans la péninsule afin que les deux éléments puissent se soutenir et se renforcer mutuellement et être instaurés ensemble.

Les principaux acteurs de ce processus sont la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis, mais toutes les parties prenantes sont tenues

de jouer leur rôle. Les pourparlers à six ont joué un rôle important et resteront une plateforme multilatérale indispensable. Le Conseil de sécurité doit également rapidement trouver un consensus pour jouer un rôle moteur et servir de garant international. Toutes les parties doivent oeuvrer de concert pour que la péninsule devienne un lieu de coopération mutuellement bénéfique. La dénucléarisation vise en fin de compte à apporter une vie meilleure, plus prospère, plus pacifique et plus heureuse aux habitants de la péninsule et de la région.

Au cours des dernières décennies, la coopération autour de la péninsule a été dans l'impasse en raison de diverses perturbations, mais cette année, la République populaire démocratique de Corée a pris la décision importante de recentrer son attention sur le développement économique. Cette décision mérite d'être saluée et appuyée par la communauté internationale. À mesure que le processus de dénucléarisation progresse, à condition qu'elles ne violent pas les résolutions du Conseil, toutes les parties pourront accroître leur coopération concrète lorsque les conditions sont remplies pour améliorer le bien-être de la population. Nous espérons que le jour de la dénucléarisation sera également le jour de l'avènement du développement et de la revitalisation sur la péninsule.

Dans l'exercice du mandat que lui confère la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité a adopté plusieurs résolutions concernant la République populaire démocratique de Corée. Tant que ces résolutions restent valables, elles doivent continuer d'être appliquées scrupuleusement, intégralement et rigoureusement. La Chine est fermement convaincue que l'objectif n'est pas d'exercer des pressions. L'application des sanctions et la promotion d'un règlement politique revêtent la même importance en vertu des résolutions du Conseil. Aucune d'elles ne saurait être négligée, remplacée par l'autre ou être la seule option.

Les résolutions du Conseil contiennent une disposition selon laquelle le Conseil est disposé à modifier les mesures de sanction si la République populaire démocratique de Corée s'y conforme. Compte tenu de l'évolution positive des relations intercoréennes et des relations entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis, ainsi que des importantes promesses faites et mesures prises par la République populaire démocratique de Corée en matière de dénucléarisation, la Chine estime que le Conseil devra, le moment venu, envisager d'invoquer cette disposition pour encourager la République populaire

démocratique de Corée et d'autres parties concernées à continuer de faire progresser la dénucléarisation.

Cette année marque le soixante-cinquième anniversaire de la Convention d'armistice de Corée. L'objectif constant de la Chine et celui de la communauté internationale est de parvenir à une dénucléarisation complète et de mettre en place un mécanisme de paix dans la péninsule. La Chine appelle toutes les parties à faire preuve de courage politique, à promouvoir le dialogue et la négociation, et à travailler ensemble pour une paix durable. La Chine continuera d'apporter les contributions voulues à cet égard.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères du Commonwealth du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

**M. Hunt** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : En mars 1963, le Président Kennedy prédisait que pas moins de 25 nations mettraient bientôt au point des armes nucléaires, posant ce qu'il a décrit comme le plus grand danger possible pour la survie de l'humanité. Finalement, sa sombre prophétie ne s'est jamais réalisée. Sept ans après les craintes exprimées par le Président Kennedy, le monde trouvait la sagesse collective de créer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui compte désormais 191 États parties. La quasi-totalité des pays ont ce jour-là mis leurs divergences de côté et convenu que la sécurité mondiale – en fait, l'existence de la race humaine – dépendait de notre capacité d'arrêter la propagation des armes nucléaires. Seul un pays ayant signé le Traité a tenté par la suite de s'en retirer. Seul un pays s'étant engagé, en vertu du Traité, à ne jamais mettre au point d'armes nucléaires a par la suite fait exactement le contraire. Ce pays, c'est la Corée du Nord, qui a testé six dispositifs nucléaires au cours des 12 dernières années.

Aujourd'hui, la communauté internationale a la responsabilité collective de faire en sorte que la Corée du Nord respecte à nouveau les règles dont dépend la sécurité de chaque nation. La Grande-Bretagne se félicite de la décision de la Corée du Nord de se réengager dans la diplomatie depuis le début de cette année. Nous jugeons encourageante la réunion organisée entre le Président Moon Jae-in et King Jong Un à Pyongyang la semaine passée. Nous espérons que les promesses de dénucléarisation répétées de la Corée du Nord sont sincères, mais nous notons le manque de progrès concrets réalisés à ce jour. Les actes valent plus que les assurances; les paroles doivent être suivies par

les actes. La Corée du Nord doit renoncer à ses armes nucléaires et à ses moyens de les mettre au point de façon complète, vérifiable et irréversible, conformément aux résolutions adoptées par le Conseil.

D'ici là, la Grande-Bretagne pense que les sanctions convenues par la communauté internationale doivent continuer d'être rigoureusement appliquées, conformément à notre conviction à tous que les ambitions nucléaires de la Corée du Nord menacent la sécurité de l'ensemble de nos peuples. Le Conseil a adopté d'une seule voix les sanctions pertinentes, et nous devons les appliquer d'une seule voix jusqu'à ce que les circonstances qui ont mené à leur adoption changent de façon décisive et irrévocable. Le Royaume-Uni continuera de jouer son rôle dans le cadre de cet effort.

Nous appuyons les travaux du Comité des sanctions créé par la résolution 1718 (2006) et du Groupe d'experts des Nations Unies. Il incombe à l'ensemble du Conseil d'empêcher la Corée du Nord de se soustraire aux sanctions, en particulier aux contrôles sur les produits pétroliers raffinés. Nous appuyons l'évaluation du Secrétaire d'État des États-Unis Mike Pompeo, qui démontre que la Corée du Nord a systématiquement violé les contrôles mis en place sur l'importation de ces produits. De fait, le plafond annuel pour 2018 a déjà été dépassé.

Cette année, le Royaume-Uni a envoyé deux navires de la Marine royale, le *HMS Sutherland* et le *HMS Albion*, dans le Pacifique où ils ont participé à la surveillance des transferts illégaux de carburant. Un troisième navire, le *HMS Argyle*, est attendu en Asie de l'Est plus tard cette année. Les membres du Conseil de sécurité, en particulier les cinq membres permanents, ont le devoir d'appliquer et de faire respecter les sanctions énoncées dans les résolutions que nous avons nous-mêmes appuyées. Nous ne devons pas permettre que l'autorité du Conseil de sécurité soit remise en cause.

Aujourd'hui, les dirigeants de la Corée du Nord ont un choix à faire. Dans un pays où 200 000 enfants souffrent de malnutrition aiguë, où la moitié de toutes les écoles n'ont pas accès à l'eau courante et où 3 % seulement des routes sont revêtues, le régime a gaspillé les ressources du pays et approfondi la pauvreté de son peuple en accumulant illégalement des stocks d'armes nucléaires. Loin d'apporter au pays le prestige et la sécurité, cet arsenal n'a fait qu'accroître les tensions en Asie de l'Est et entraîné l'imposition à la Corée du

Nord des sanctions économiques les plus strictes jamais adoptées par le Conseil de sécurité au XXI<sup>e</sup> siècle.

Pas plus tard qu'en 1973, la Corée du Nord et la Corée du Sud avaient à peu près le même produit intérieur brut par habitant. Depuis, des décennies d'échec économique communiste en Corée du Nord ont multiplié par 20 le fossé qui sépare les deux pays. Aujourd'hui, le produit intérieur brut par habitant de la Corée du Nord correspond à moins de 5 % de celui de la Corée du Sud.

Cependant, il n'est pas trop tard de changer de cap. Tout comme la prédiction du Président Kennedy s'est révélée pessimiste, il n'y a pas de fatalité en ce qui concerne la route empruntée à ce jour par la Corée du Nord. Avant que son régime ne gaspille encore plus de ressources, ne crée encore davantage de pauvreté et ne déclenche des affrontements encore plus importants, Kim Jong Un pourrait décider de permettre à son pays de prospérer dans la paix et la sécurité. Il pourrait choisir de respecter la volonté du Conseil de sécurité, de tenir ses promesses et de renoncer à l'arsenal nucléaire qui n'a apporté que misère et tension à son peuple. La décision repose sur ses épaules. D'ici là, le Conseil de sécurité doit appliquer strictement les résolutions qu'il a adoptées.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas.

**M. Blok** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence d'avoir organisé la présente séance sur la République populaire démocratique de Corée, une question qui est prioritaire sur notre ordre du jour. Il s'agit d'une question d'une importance vitale pour la paix et la sécurité dans la région et dans le monde. Nous avons parcouru un long chemin au cours de l'année écoulée. Comme l'avait dit Henry Ford, « se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite ».

Le Conseil de sécurité a travaillé d'arrache-pied pour parvenir à cette réussite en optimisant ses forces et en trouvant un juste équilibre entre deux ingrédients clés, la pression et le dialogue. Je pense qu'il n'est pas exagéré de dire que nous avons réussi grâce à notre unité, un élément essentiel qui ne doit jamais être sous-estimé. Notre démonstration d'unité est, bien sûr, due à la gravité des événements de l'an dernier : les nombreux essais de missiles balistiques et essais nucléaires effectués par la République populaire démocratique de

Corée et le développement de son programme d'armes nucléaires et de missiles, qui représentaient une menace pour la sécurité régionale et mondiale et pour le régime mondial de non-prolifération. Cela nous a donné un sens partagé des responsabilités et mis en lumière la nécessité urgente de ramener la République populaire démocratique de Corée à la table des négociations.

En réponse, le Conseil de sécurité a travaillé sans relâche et les résultats sont là. Il a adopté trois résolutions ambitieuses – les résolutions 2371 (2017), 2375 (2017) et 2397 (2017) – en l'espace de cinq mois, donnant lieu au régime de sanctions le plus exhaustif jamais mis en place. Cela a contraint Pyongyang à revenir à la table des négociations et crée cette possibilité diplomatique qui est la nôtre aujourd'hui. La République de Corée et les États-Unis ont saisi cette occasion en 2018 en organisant des pourparlers de haut niveau. Le Président Moon, le Président Trump et vous, Monsieur le Secrétaire d'État, avez relevé le défi et nous vous en sommes reconnaissants.

La communauté internationale doit maintenir la pression tant que la République populaire démocratique de Corée ne respectera pas ses obligations internationales. Nous ne devons jamais sous-estimer le pouvoir d'un Conseil uni. Un Conseil de sécurité uni maintiendra la pression sur la République populaire démocratique de Corée. Un Conseil uni veillera à l'application intégrale et effective des sanctions et ouvrira la voie à une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne. Et un Conseil uni appuiera les pourparlers diplomatiques et rassurera la République populaire démocratique de Corée que nous sommes disposés à coopérer avec elle une fois qu'elle aura pris des mesures concrètes en vue de la dénucléarisation.

Pour ce faire, le bon fonctionnement du Comité créé par la résolution 1718 (2006) est essentiel. Il peut jouer un rôle clef en prenant des mesures en cas de violations des sanctions et réduire au minimum les conséquences humanitaires. En tant que Président du Comité, le Royaume des Pays-Bas continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir à cette fin. Nous avons besoin d'un Groupe d'experts qui peut faire son travail de manière efficace, indépendante et sûre.

Dernier point mais non le moindre, nous devons persévérer. Ce ne sera pas facile, mais aucun effort ne doit être ménagé pour rechercher une solution pacifique. L'enjeu est tout simplement trop important. La République populaire démocratique de Corée continue de se soustraire aux sanctions pour faire avancer son

programme d'armement nucléaire, souvent avec l'aide d'autres pays et peut-être à leur insu. La République populaire démocratique de Corée pourrait encore avancer sur la voie d'un missile nucléaire balistique intercontinental capable d'être déployé. Il existe toujours un risque de prolifération des armes nucléaires et autres armes de destruction massive, et de la technologie utilisée pour les vecteurs, ce qui saperait plus encore le régime mondial de non-prolifération.

Pour terminer, je voudrais dire ceci : l'échec n'est pas une option. L'échec ne profite à personne. Si nous agissons de concert et mettons pleinement en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité, des percées historiques sont possibles. Le monde nous regarde, et le Conseil doit agir dans l'unité, car l'unité fait la force.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de l'Éthiopie.

**M. Negewo** (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence des États-Unis d'avoir organisé la présente réunion au niveau ministériel sur une question qui a de graves incidences sur la paix et la sécurité régionales et internationales.

Il y a un an, durant la présidence éthiopienne, j'ai présidé la séance du Conseil de sécurité consacrée à la question de la République populaire démocratique de Corée (voir S/PV.8053). Nous nous souvenons tous de la situation tendue qui prévalait dans la péninsule coréenne. Depuis lors, nous avons parcouru un long chemin pour désamorcer la situation. La détermination et la diplomatie, conjuguées à toutes les mesures que nous prises de concert au Conseil de sécurité ont abouti à trois réunions au sommet entre la République de Corée et la République populaire démocratique de Corée, ainsi qu'entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée. Plus important encore, cela a abouti à la déclaration de Panjumoon et à la déclaration conjointe de Pyongyang.

Le dernier engagement pris par la République populaire démocratique de Corée de démanteler un site d'essai de moteurs de missiles et une plateforme de lancement, et de démanteler de façon définitive les installations nucléaires de Yeongbyeon en présence d'experts, ainsi qu'il est énoncé dans la déclaration conjointe de Pyongyang, constituent un pas dans la bonne direction. Les mesures importantes prises par la République de Corée et la République populaire démocratique de Corée au sommet de Pyongyang,

en particulier les mesures de confiance militaires et l'accord visant à réduire les tensions militaires le long de leur frontière fortement militarisée, contribueront aussi sensiblement à réduire les tensions et à éviter toute erreur de calcul dans la péninsule coréenne. Nous espérons que ces engagements et ces mesures permettront de jeter les bases de la dénucléarisation de la péninsule coréenne et de promouvoir la paix en Asie du Nord-Est.

Trouver une solution globale, pacifique, diplomatique et politique à cette question de longue date et garantir la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne exige la poursuite du dialogue. C'est dans ce contexte que nous nous félicitons, Monsieur le Président, de votre disponibilité à vous rendre à Pyongyang pour poursuivre le dialogue, voire faire de nouveaux progrès sur la question.

Dans le même temps, nous reconnaissons qu'il importe de garantir le plein respect des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité relatives à la République populaire démocratique de Corée. Nous constatons les lacunes en ce qui concerne l'application des sanctions imposées par le Conseil de sécurité. Ceci requiert une coopération continue entre les États Membres, et je voudrais réaffirmer que l'Éthiopie est déterminée à mettre pleinement en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil.

De façon générale, les récents événements que nous avons tous observés sur le volet politique et les efforts visant à garantir la pleine mise en œuvre des résolutions du Conseil sur la République populaire démocratique de Corée exigent l'appui continu de la communauté internationale. C'est pourquoi nous appuyons l'appel lancé la semaine dernière par le Secrétaire général à cet égard. Les parties doivent être encouragées à maintenir l'élan généré par les efforts déployés en vue d'instaurer une paix durable, la sécurité et la dénucléarisation complète et vérifiable de la péninsule coréenne, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Enfin, il est tout aussi crucial de préserver l'unité du Conseil reste, et nous espérons continuer sur cette voie en facilitant la recherche d'une solution diplomatique globale aux questions concernant la République populaire démocratique de Corée, l'objectif ultime étant de parvenir à une dénucléarisation de la péninsule coréenne.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Pologne.

**M. Czaputowicz** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire d'État, M. Michael Pompeo, de son exposé sur les efforts faits en vue de la dénucléarisation de la République populaire démocratique de Corée. La Pologne se félicite vivement de l'organisation de ce débat opportun, ainsi que de l'approche transparente et ouverte avec laquelle est examinée cette importante question.

Il y a quelques mois, nous avons tous été heureux d'apprendre que l'un des problèmes les plus compliqués en matière de prolifération nucléaire affectant la sécurité régionale et internationale pourrait être réglé pacifiquement, grâce à la bonne volonté et à un esprit de coopération et d'intérêts communs. Nous convenons tous d'accord que seuls des moyens pacifiques permettront d'instaurer une paix durable dans la péninsule coréenne. C'est pourquoi nous saluons les progrès continus faits dans le cadre du dialogue intercoréen. Nous sommes heureux de noter que le troisième sommet organisé cette année entre les dirigeants de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée, qui a eu lieu il y a quelques jours, a été un autre pas important en termes de relance et de poursuite du dialogue dans la péninsule.

Nous saluons aussi le processus diplomatique lié à la dénucléarisation de la péninsule coréenne, marqué par le sommet historique qui a eu lieu à Singapour plus tôt cette année. Nous espérons que d'autres mesures seront prises à cet égard suite aux contacts intenses entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée. Dans ce contexte, nous avons tous salué l'annonce par la République populaire démocratique de Corée de la suspension des essais nucléaires et des tirs de missiles balistiques intercontinentaux. Un autre pas fait dans la bonne direction a été la destruction du site d'essais nucléaires de Punggye-ri. Il reste toutefois à voir si cette tendance se poursuivra à l'avenir. Il sera essentiel de maintenir la dynamique, de mettre à profit cette conjoncture propice et d'aller de l'avant dans la voie de la désescalade.

La dénucléarisation de la République populaire démocratique de Corée doit rester au premier rang des priorités de la communauté internationale tout entière. Malgré ces faits positifs, les programmes nucléaire et de missiles balistiques de Pyongyang constituent toujours une menace pour la sécurité internationale et la stabilité

de la région. Nous sommes aussi très préoccupés par le risque généré par l'éventuel transfert de biens et de technologies sensibles à d'autres acteurs étatiques et non étatiques. Pyongyang continue de défier de façon de plus en plus sophistiquée les résolutions du Conseil de sécurité. Nous réitérons notre position que malgré les difficultés politiques et juridiques inhérentes à cela, tous les États, sans exception, sont tenus de remplir leurs obligations découlant des résolutions pertinentes du Conseil. Nous sommes tout à fait conscients que l'on ne parviendra pas à une paix durable sans une dénucléarisation complète et irréversible de la République populaire et démocratique de Corée, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. Malgré les changements et les déclarations encourageants, le processus n'a pas encore commencé. C'est pourquoi nous devons rester unis et maintenir constamment la pression sur la République populaire démocratique de Corée.

Nous engageons les autres membres du Conseil de sécurité à montrer qu'ils entendent appliquer intégralement les sanctions, à bloquer les efforts de la République populaire démocratique de Corée visant à contourner les sanctions imposées par les Nations Unies et à empêcher d'autres États Membres de les saper. Les membres du Conseil doivent se réengager à mettre en œuvre toutes les sanctions existantes et futures afin d'augmenter au maximum la pression sur la République populaire et démocratique de Corée et de l'amener de la sorte à prendre immédiatement des mesures concrètes en vue de la dénucléarisation. Les progrès accomplis jusqu'à présent ont été rendus possibles grâce à l'action conjointe et concertée de tous les États. Nous espérons que ce même esprit de coopération et d'unanimité caractérisera les futures activités dans ce domaine. Une évolution positive de la situation aura des incidences profondes et des conséquences bénéfiques pour les relations internationales, et rendra plus crédibles et plus fiables les régimes internationaux de non-prolifération des armes de destruction massive. À cet égard, en tant que seul auteur des résolutions de l'Assemblée générale sur la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, nous voudrions émettre le vœu que la République populaire démocratique de Corée adhère rapidement à la Convention, comblant ainsi un vide et la rapprochant de son universalisation.

Un autre mesure cruciale à prendre par Pyongyang en vue de la dénucléarisation et du renforcement de la confiance serait la signature du Traité sur l'interdiction

complète des essais nucléaires. Je voudrais rappeler au Conseil combien le Traité a été efficace s'agissant de nous aider à traiter la question des essais nucléaires effectués par la République populaire démocratique de Corée, bien qu'il ne soit pas encore entré en vigueur.

En tant que membre de la Commission neutre de contrôle, la Pologne n'a eu de cesse d'appuyer activement les efforts internationaux visant à promouvoir la paix et la stabilité dans la région. Nous continuerons de participer à toutes les activités menées en vue de la dénucléarisation permanente de la péninsule coréenne. Cela signifie aussi que nous appuierons les initiatives et les actions tendant à réduire les tensions et à faciliter le dialogue. La Pologne continuera de s'activer au sein des organes internationaux et de participer aux autres initiatives mondiales et régionales. Entre autres exemples de notre engagement dans ce sens, il y a notamment notre récente présidence du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020 et notre adhésion au Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques, ainsi que notre appui aux partenariats internationaux en cours pour la vérification du désarmement nucléaires.

Enfin, je voudrais dire que nous sommes intimement convaincus qu'il importe de ne pas laisser la dynamique actuelle s'essouffler. La liste des activités est longue : dénucléarisation de la Corée du Nord, renforcement de l'universalisation des régimes de non-prolifération, sécurisation des mécanismes de vérification, mise en œuvre des pratiques optimales et resserrement de la coopération internationale dans ce domaine. Si nous voulons que nos efforts aboutissent, nous devons rester unis.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie.

**M. Lavrov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Ces derniers mois, des progrès considérables ont été faits dans le règlement des problèmes de la péninsule coréenne. La région a vu une réduction notable des tensions, du fait du moratoire sur le tir de missiles et les essais nucléaires annoncé en avril par Pyongyang, de la fermeture du site d'essais nucléaires de Punggye-ri et de la décision des États-Unis et de la République de Corée de suspendre indéfiniment leurs manœuvres militaires d'été. Nous voudrions mettre en relief la bonne mise en œuvre des accords intercoréens détaillés dans la déclaration de Panmunjom du 27 avril et la

visite, effectuée en septembre en République populaire démocratique de Corée, par le Président de la Corée du Sud, M. Moon Jae-in, au cours de laquelle la Déclaration de Pyongyang a été signée. Dans cette déclaration les deux parties ont fait part de leur intention d'accroître la portée de leur coopération et fait état de l'obligation de Pyongyang de démanteler la rampe de lancement de missiles de Tongchang-ri et de fermer les sites nucléaires de Yongbyon, ce qui nous fait espérer que la situation dans cette partie du monde peut être stabilisée.

La Russie appuie activement un rapprochement entre la Corée du Sud et la Corée du Nord et le règlement des problèmes sur la péninsule coréenne en général. Il y a longtemps maintenant que nous appelons nos partenaires à se pencher sur cette question, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route élaborée par la Russie et la Chine l'été dernier, qui est à présent adoptée de fait. Nous sommes convaincus que renforcer la confiance est crucial pour trouver une voie politique et diplomatique qui permette de régler les problèmes sur la péninsule coréenne. L'accord conclu à Pyongyang entre les deux Corées concernant le rétablissement des liaisons ferroviaires et routières est un pas important dans cette direction. Nous appelons les membres du Conseil à appuyer les initiatives de Pyongyang et de Séoul, qui répondent pleinement à l'esprit de nos résolutions. Il est absolument inacceptable que les sanctions contre la République populaire démocratique de Corée puissent devenir l'instrument d'un châtement collectif. Le manque de confiance entre Washington et Pyongyang est un obstacle à l'élaboration de mesures conjointes que les deux parties pourraient prendre simultanément et progressivement en vue de faire progresser le processus de règlement global. Nous suggérons de réfléchir de concert à un système de garanties de sécurité internationales, qui serait une condition préalable définitive à la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

Compte tenu de la volonté de coopérer qu'a manifestée Pyongyang et des progrès positifs accomplis par le pays s'agissant de stabiliser la situation dans la région, l'attitude dictatoriale des partenaires occidentaux enclins à prendre de nouvelles sanctions et mesures de répression contre la République populaire démocratique de Corée semble de plus en plus perverse. Puisque Pyongyang a pris plusieurs mesures importantes aux fins de la dénucléarisation, il semblerait logique de soutenir ces efforts et de proposer quelque chose en retour pour entretenir cette dynamique positive. À cet égard, j'aimerais que certains de nos collègues au sein

du Conseil expliquent les raisons pour lesquelles ils s'obstinent à rejeter toute possibilité que le Conseil de sécurité envoie un signal positif en réaction aux mesures prises par Pyongyang pour la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

Nous tenons à souligner que des négociations, quelles qu'elles soient, vont dans les deux sens. Les mesures prises par la République populaire démocratique de Corée en vue d'un désarmement progressif devraient s'accompagner d'une diminution des sanctions. Toute action mérite une réaction. C'est essentiel si nous voulons éviter des situations comme celle qui s'est produite, par exemple, avec le Plan d'action global commun lorsque nos collègues des États-Unis ont inventé un prétexte pour se retirer unilatéralement de l'accord nucléaire iranien, violant par là-même les obligations qui leur incombaient en vertu des résolutions du Conseil de sécurité. Les institutions et mécanismes de l'ONU et du Conseil de sécurité devraient s'efforcer d'appuyer le processus de règlement et le dialogue intercoréen, et non y faire obstacle. Ce n'est qu'alors qu'il sera possible, pour les problèmes qui se sont accumulés dans la région, notamment le dossier nucléaire, de parler d'une solution effective, basée sur des accords mutuellement acceptables.

Il serait difficile, pour ne pas dire impossible, d'y parvenir par des sanctions et des pressions. Les sanctions déjà extrêmes imposées par les instruments compétents du Conseil montrent que les États Membres et les organisations internationales sont souvent incapables, dans le cadre d'un régime normal, de soutenir ne serait-ce que des liens humanitaires, diplomatiques ou sportifs – lesquels n'ont rien à voir avec le développement de programmes de missiles nucléaires – avec la République populaire démocratique de Corée. L'imposition de sanctions supplémentaires à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée a déjà dépassé les mesures qui consistaient à bloquer les voies de financement des programmes de missiles nucléaires interdits de Pyongyang et menace dorénavant les citoyens nord-coréens de difficultés sociales, économiques et humanitaires tout simplement inacceptables. Soit dit en passant, il convient ici de rappeler qu'outre le volet répressif, toutes les résolutions du Conseil de sécurité dans ce domaine contiennent des dispositions prévoyant des mesures visant à parvenir à un règlement politique et diplomatique de la situation dans la péninsule coréenne, et que ne pas en tenir compte revient à ne pas respecter

les accords consensuels du Conseil sur la République populaire démocratique de Corée.

Les sanctions secondaires dites autonomes décidées par les États-Unis et certains de leurs alliés à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée ou d'autres États, qui contournent les sanctions du Conseil de sécurité et vont même au-delà, sont encore pires. Ces restrictions unilatérales non seulement portent atteinte à la souveraineté et aux intérêts légitimes des États Membres et sont contraires aux normes et règles du commerce international, mais elles compromettent également l'intégrité des restrictions convenues par le Conseil de sécurité lui-même. Nous exhortons une fois de plus les pays qui y recourent à mettre fin à cette pratique. Nous constatons que ces mesures deviennent de plus en plus un instrument de concurrence déloyale et d'intimidation des entreprises pour les éloigner de pays tiers. L'exemple de la République populaire démocratique de Corée à cet égard est édifiant. Il est extrêmement difficile de faire des affaires, même lorsque le régime de sanctions du Conseil de sécurité ne l'interdit pas, du fait de l'existence de ces pratiques illégales et de la crainte qu'ont les chefs d'entreprise de se retrouver sur une liste de sanctions. Les tentatives visant à entériner de telles restrictions en invoquant l'autorité du Conseil ou de son Comité créé par la résolution 1718 (2006), de même que les efforts visant à remettre en question la stricte application, par quelque pays que ce soit, des résolutions du Conseil sur la République populaire démocratique de Corée, sont inacceptables.

Nous sommes pour que le Conseil et son Comité 1718 déploient tous les efforts possibles afin de trouver des solutions politiques et diplomatiques aux problèmes de la péninsule coréenne et d'aider à établir un mécanisme multilatéral de sécurité en Asie du Nord-Est. Nous estimons également que le moment est venu pour le Conseil de sécurité d'envoyer un message clair à l'appui des tendances positives observées s'agissant de la situation concernant la péninsule coréenne. Cela pourrait se faire, par exemple, en adoptant une résolution correspondante, dont nous aimerions préparer un projet pour le soumettre à l'examen du Conseil.

Nous estimons également qu'il importe d'évaluer régulièrement s'il serait judicieux d'examiner certaines des restrictions imposées à la République populaire démocratique de Corée à mesure que Pyongyang progresse sur la voie de l'abandon de ses armes nucléaires. Il serait possible de définir au minimum certaines mesures modestes, par exemple. Les résolutions du Conseil de

sécurité permettent d'examiner les limites fixées en cas d'avancées politiques. Comme je l'ai déjà mentionné, les parties aux Déclarations de Panmunjom et de Pyongyang, par exemple, se sont déclarées intéressées à mettre en œuvre des projets économiques conjoints. Si nous sommes tous favorables à ces accords, nous devons envisager de faire en sorte que le Comité 1718 propose des conditions spéciales concernant l'examen des demandes de dérogation au régime des sanctions aux fins de la mise en œuvre des projets de coopération intercoréens convenus par Pyongyang et Séoul.

La Russie est prête à coopérer aussi étroitement que possible avec tous les pays intéressés pour instaurer la paix et la stabilité et parvenir à un règlement global des problèmes qui se posent sur la péninsule coréenne au moyen des négociations fondées sur l'égalité et non discriminatoires, avec la participation de toutes les parties prenantes.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la France.

**M. Le Drian** (France) : La Corée du Nord continue de représenter la plus grave crise de prolifération à laquelle la communauté internationale ait à faire face en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Elle est un défi majeur pour notre sécurité collective. Je souhaite remercier le Secrétaire d'État Michael Pompeo pour l'organisation de cet événement.

Quelle est la situation? Les processus engagés entre la Corée du Sud et la Corée du Nord, d'une part, et entre les États-Unis et la Corée du Nord, d'autre part, ont permis de réduire les tensions dans la péninsule coréenne depuis le début de l'année 2018. Le sommet de Singapour constitue à cet égard un événement important, à l'initiative des États-Unis. Nous devons bien sûr nous en féliciter, à la lumière, en particulier, de la situation de défiance qui avait prévalu tout au long de l'année 2017. Nous avons pris note des engagements pris par la Corée du Nord dans la Déclaration de Pyongyang du 19 septembre; ils vont dans le sens d'un apaisement des tensions et d'un rapprochement entre les deux Corées. Je salue à cet égard les efforts diplomatiques du Président Moon, encore illustrés lors du sommet intercoréen de la semaine dernière.

Toutefois, nous ne devons pas perdre de vue que, tant que la Corée du Nord n'aura pas abandonné ses programmes nucléaire et balistique, ces derniers continueront de représenter une menace pour la région et

pour le monde. La priorité du Conseil doit être d'amener la Corée du Nord à marquer une volonté significative de reculer sur son ambition de se doter d'un arsenal nucléaire opérationnel et à effectuer des gestes tangibles en ce sens. En effet, l'Agence internationale de l'énergie atomique a récemment rappelé que la Corée du Nord avait poursuivi ces derniers mois ses activités nucléaires. Le Groupe d'experts des Nations Unies mis en place pour aider le Comité créé par la résolution 1718 (2006) l'a également redit. Il faut également relever que la Corée du Nord n'a pas ratifié la Convention pour l'interdiction des armes chimiques et maintient des capacités militaires dans les domaines chimiques et biologiques. L'enquête menée à la suite de la mort de Kim Jong-nam en février 2017 à Kuala Lumpur a établi des liens avec la Corée du Nord.

Et de ce fait, malgré la baisse des tensions, qu'il faut saluer, cette situation constitue toujours une menace à la sécurité internationale. Tant que les programmes nucléaire et balistique nord-coréens demeureront, tout incident est susceptible de susciter une escalade. En outre, tant que ce programme se poursuit, il y a toujours un risque de prolifération secondaire depuis la Corée du Nord vers d'autres pays – voire vers des entités non-étatiques, tant que l'arsenal nord-coréen n'aura pas été éliminé et tant que ses experts nucléaires et balistiques n'auront pas été reconvertis vers les secteurs civils.

La mission de ce Conseil doit être de poursuivre sa pression pour que cette fois-ci, la Corée du Nord tienne ses engagements, et pour que le processus enclenché porte ses fruits, il doit s'appuyer sur des gestes concrets, témoignant de sa volonté réelle de démanteler ses programmes nucléaire et balistique de façon complète, vérifiable et irréversible, conformément aux résolutions de ce Conseil. Nous attendons de la Corée du Nord qu'elle aille au-delà d'un certain nombre de gestes symboliques, il est vrai, et irréversibles comme l'annonce de la destruction de son site d'essais nucléaires. Dans cette situation, l'Agence internationale de l'énergie atomique aura nécessairement un rôle important à jouer – elle s'y prépare activement. Les experts des États dotés devront être au premier plan pour vérifier les activités les plus sensibles. La France est prête à apporter son concours le moment venu.

Une première étape concrète pourrait être un inventaire complet et précis du programme nucléaire et balistique de la Corée du Nord. Quelle attitude devons-nous adopter? Nous devons en premier lieu soutenir le dialogue existant, car il est important, essentiel, pour rétablir la confiance et pour avancer dans la voie

de la dénucléarisation. Nous devons, dans le même temps, collectivement maintenir notre politique de fermeté à l'égard de la Corée du Nord, en appliquant rigoureusement les sanctions décidées par le Conseil de sécurité. Les sanctions ne sont pas une fin en soi, mais la stratégie de pression doit permettre de poursuivre la voie d'une solution politique. Le Conseil de sécurité doit rester, je pense, uni sur ce point. Les sanctions demeurent essentielles. Nous resterons particulièrement vigilants sur le respect par chacun de ses obligations au titre du droit international. Je salue à cet égard le travail remarquable effectué par le panel d'experts et le comité de sanctions des Nations Unies qui sont des outils essentiels pour vérifier l'application effective des sanctions onusiennes. Et je tiens à rappeler ici le prix que nous attachons au respect de l'indépendance et de l'impartialité du travail du panel d'experts.

Nous devons aussi, cela a été dit par plusieurs intervenants précédents, lutter contre les stratégies déployées par la Corée du Nord pour contourner les sanctions par différentes activités illicites allant du blanchiment d'argent aux opérations de transbordements maritimes de pétrole et de charbon.

Le Président Kim Jong Un a dit vouloir la dénucléarisation. Il nous a appelés à ne pas douter de ses intentions. Pour notre part, nous jugerons sur les actes, et nous appelons à une réponse unie et déterminée de la communauté internationale, dans le respect des décisions de ce Conseil. La crédibilité et la durabilité de notre architecture de sécurité collective, en particulier la durabilité de la non-prolifération, sont en jeu. Voilà le chemin et la voie dont la France souhaite qu'ils soient tenus par le Conseil.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan.

**M. Abdrakhmanov** (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous sommes reconnaissants à la présidence américaine, et à vous personnellement, Monsieur le Secrétaire d'État Pompeo, de nous donner cette occasion d'envisager de nouvelles mesures pour parvenir à la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne.

Le Kazakhstan sait de première main que le désarmement nucléaire est un processus complexe et global, qui exige une approche progressive assortie d'efforts incroyables, d'une immense patience, de concessions mutuelles et de bonne foi de la part de toutes

les parties prenantes. C'est pourquoi le Kazakhstan invite les dirigeants de la République populaire démocratique de Corée à suivre l'expérience réussie sur la voie tracée par le Kazakhstan, et j'espère que notre dialogue avec mes distingués collègues de la Corée du Nord sera très utile.

Malgré la grande tentation de devenir une nouvelle puissance nucléaire lors de notre indépendance en 1991 et les incertitudes géopolitiques imprévisibles dans la région à l'époque, le Président Nursultan Nazarbayev a pris la décision capitale de renoncer au quatrième arsenal nucléaire mondial et de fermer le deuxième plus grand site nucléaire du monde à Semipalatinsk, le polygone d'essais nucléaires dont nous avons hérité. Nous avons suivi avec succès une voie inédite et sommes finalement devenus un partenaire fiable et digne de confiance pour la communauté internationale, qui à son tour a investi en nous, ce qui s'est traduit par de nombreux gains économiques pour la nation et notre peuple. Aujourd'hui, le Kazakhstan est un État progressiste, stable et prospère dont l'objectif ambitieux est de devenir l'un des 30 pays et économies les plus avancés du monde dans les prochaines décennies.

Les mesures énergiques que nous avons prises pour parvenir à la dénucléarisation témoignent d'une forte volonté politique et ont été couronnées de succès, grâce aux efforts de coopération exemplaires de la Fédération de Russie et des États-Unis. Je crois qu'une telle collaboration pratique, pragmatique et mutuellement bénéfique pourrait être utilisée dans d'autres circonstances nouvelles pour faire face aux nouvelles menaces qui apparaissent dans notre monde contemporain. Nous sommes également profondément reconnaissants au Royaume-Uni, à la France et à la Chine pour leur soutien constructif à nos efforts antinucléaires. Il est en effet tout à fait remarquable que les cinq puissances nucléaires aient signé simultanément le Protocole au Traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale (Traité de Semipalatinsk). C'est un exemple positif de bonne volonté mutuelle, malgré les différences entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, ce qui indique qu'il peut y avoir de nouveaux efforts conjoints sur des questions importantes visant à renforcer la non-prolifération.

Notre expérience inestimable montre que le désarmement est la meilleure mesure pour instaurer la confiance. Ayant choisi la voie du non-nucléaire, nous sommes allés plus loin, avec nos quatre pays frères

voisins, en créant une zone sans armes nucléaires en Asie centrale. C'est encore et toujours la première et la seule du genre dans l'hémisphère nord, flanquée de deux grandes puissances nucléaires, et à proximité de quelques autres acteurs.

En outre, le Président Nazarbayev a lancé le projet le plus important visant à créer en Asie une vaste coopération confiante et digne de confiance. C'est ainsi qu'en 1992, nous avons créé la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie (CICA), qui réunit aujourd'hui 27 États de la région et agit avec succès, afin de prévenir les menaces à la stabilité dans la région en relevant de nombreux défis. Il s'agit d'une structure régionale unique où l'Iran et Israël, l'Inde et le Pakistan et d'autres États aux relations complexes, assis à une table côte à côte, négocient des mesures de respect mutuel et de bonne volonté. Nous accueillons donc favorablement l'adhésion de la République populaire démocratique de Corée et du Japon à la CICA, afin de pouvoir accueillir l'Asie du Nord-Est dans notre giron et de fournir une base nouvelle de solidarité et de confiance. L'expérience de mon président et d'autres idées sur les mesures de confiance ont été partagées avec le Conseil en janvier de cette année lors de la présidence kazakhe du Conseil de sécurité (voir S/PV.8160).

Les événements survenus aujourd'hui dans la péninsule coréenne démontrent la pertinence de cette approche. Nous félicitons les deux États coréens pour leurs efforts significatifs et leurs projets communs visant à rétablir un dialogue sans exclusive. Nous nous félicitons également vivement de la décision des États-Unis et de la République de Corée de suspendre leurs exercices militaires périodiques régionaux conjoints. Tous ces éléments encouragent les parties à poursuivre les mesures pacifiques et politico-diplomatiques qui ont rendu possible le sommet historique de Singapour, ainsi que la poursuite des sommets intercoréens. Nous appuyons vivement ces efforts et nous nous félicitons des résultats de la troisième réunion des deux dirigeants coréens, ainsi que des autres accords importants contenus dans la Déclaration conjointe de Pyongyang. La poursuite d'un dialogue politique amical et de projets mutuellement bénéfiques entre Pyongyang et Séoul pourrait devenir le moyen le plus efficace de régler durablement les tensions dans la région et de parvenir à des solutions mutuellement acceptables pour une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible.

De quelle manière le Conseil de sécurité peut-il contribuer davantage à cette noble cause? Tout d'abord,

l'unité au sein du Conseil doit être préservée et mise à profit pour mener à bien cette tâche fondamentale. Nous espérons que certains des désaccords qui subsistent entre les membres du Conseil seront rapidement aplanis en s'appuyant sur la confiance mutuelle et la persévérance.

Le Kazakhstan comprend les graves préoccupations que suscitent les violations persistantes, par la République populaire démocratique de Corée et d'autres pays, des résolutions du Conseil de sécurité et des sanctions connexes. Il doit être bien compris que notre action constructive repose sur de bonnes intentions, étant entendu que les sanctions sont des mesures provisoires destinées à encourager le règlement des problèmes par des moyens pacifiques, politiques et diplomatiques.

Fort de son expérience pratique, le Kazakhstan plaide pour la transparence et un processus progressif face à l'immensité de la tâche de désarmement. Ce processus doit accorder la même importance aux préoccupations de toutes les parties et garantir la réalisation des engagements pris de part et d'autre. Au cours de la séance de janvier (voir S/PV.8160), le Président de mon pays a fait observer que la fourniture de garanties de sécurité à la partie qui désarme était une des conditions *sine qua non* pour aller de l'avant.

Sur ce point précis, le Kazakhstan propose d'envisager la possibilité d'établir une feuille de route pour la dénucléarisation progressive de la Corée du Nord, assortie de solides garanties de sécurité de la part des cinq membres permanents du Conseil, en échange du plein respect par la République populaire démocratique de toutes ses obligations et de sa réadhésion au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Le caractère obligatoire du respect de cette ligne de conduite pourrait être consacré par une résolution pertinente du Conseil, qui énoncerait clairement les conséquences en cas de non-respect.

Le Kazakhstan est prêt à partager son expérience et à fournir une expertise technique pour la mise en œuvre d'un processus de dénucléarisation progressif et transparent. Nous ne doutons pas que la République populaire démocratique de Corée saura reproduire notre succès et même aller plus loin en donnant un exemple concret qui incitera la région de l'Asie du Nord-Est à devenir la deuxième zone exempte d'armes nucléaires de l'hémisphère Nord. Les cinq membres permanents du Conseil doivent absolument encourager ces zones en donnant des garanties de sécurité. À cet égard, nous formons à nouveau l'espoir que la zone exempte

d'armes nucléaires en Asie centrale sera approuvée par le dernier des cinq membres permanents à ne pas l'avoir encore fait.

Pour conclure, la situation dans la péninsule coréenne s'est beaucoup améliorée et n'a jamais été aussi favorable. Cela doit nous inciter à nous atteler au travail avec une détermination redoublée et à déployer des trésors de bonne volonté, de patience et de volonté politique pour réussir à avancer vers la dénucléarisation de la péninsule coréenne. En retour, la région et le monde en général y gagneront une stabilité nouvelle, étant donné qu'investir dans la paix dans un pays revient à investir dans la paix mondiale, car nous sommes tous unis par une humanité et un destin communs.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire.

**M. Amon-Tanoh** (Côte d'Ivoire) : La Côte d'Ivoire salue la présidence américaine du Conseil de sécurité pour l'organisation de cette séance d'information sur la non-prolifération des armes de destruction massive et leurs vecteurs. Le thème du présent débat est d'autant plus pertinent qu'il intervient dans un contexte marqué par des violations récurrentes des traités internationaux et des résolutions du Conseil de sécurité visant l'interdiction de la production, du stockage, du transfert et de l'utilisation des armes de destruction massives.

État partie à l'ensemble des traités d'interdiction des armes nucléaires, chimiques et bactériologiques, la Côte d'Ivoire partage les préoccupations de la communauté internationale face à l'inquiétante érosion du régime de non-prolifération et des menaces graves qu'elle fait peser sur la paix et la sécurité internationales. Les tensions sécuritaires persistantes dans la péninsule coréenne, induites par les ambitions nucléaires de la Corée du Nord et des informations faisant état de violations du régime des sanctions imposées par le Conseil de sécurité, sont emblématiques des menaces que représente la prolifération des armes de destruction massive.

À cet égard, la Côte d'Ivoire invite la Corée du Nord au respect des obligations qui lui incombent, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Elle encourage les autorités nord-coréennes à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de la dénucléarisation de la péninsule coréenne. La Côte d'Ivoire salue les récentes mesures prises par Pyongyang à cet effet, dont la plus marquante reste, à ce jour, le

démantèlement de son principal site d'essais nucléaires de Punggye-ri. Elle l'exhorte à faire davantage, afin de créer un environnement de confiance réciproque avec tous les États de la région, ainsi que toutes les parties prenantes à la question du nucléaire nord-coréen.

Mon pays se réjouit par ailleurs des mesures d'apaisement ayant permis la restitution des dépouilles de soldats américains décédés pendant la guerre de 1950 à 1953, ainsi que de la tenue du sommet historique du 12 juin, entre les Présidents Donald Trump et Kim Jong Un. La paix et de la stabilité durables dans la péninsule coréenne ne seront possibles que par l'engagement de tous les États de la région à privilégier le dialogue et le règlement pacifique de leurs différends.

À cet effet, mon pays est d'avis que les parties prenantes doivent renforcer entre elles les relations de confiance. À cet égard, il note avec satisfaction le réchauffement des relations entre les deux Corées, matérialisé par le troisième sommet en un an entre les Présidents nord et sud-coréen, à Pyongyang, en septembre. Ce sommet constitue un pas de plus vers la réconciliation tant souhaitée entre les deux Corée et la réalisation de l'ambition commune d'une zone de paix permanente. Cette rencontre consolide les bases de la Déclaration de Panmunjom signée le 27 avril dernier, ainsi que les acquis des deux précédents sommets, notamment la réduction des tensions politiques et militaires, la coopération intercoréenne et la dénucléarisation.

La Côte d'Ivoire se réjouit également de la volonté des dirigeants coréens d'engager une coopération mutuellement bénéfique, sur les plans économique et humanitaire. Elle rend hommage aux artisans de ces avancées, notamment les États-Unis d'Amérique et la Chine, et forme le vœu que la dynamique de détente en cours aboutisse à la signature d'un traité de paix et à la dénucléarisation totale de la péninsule coréenne.

Le Conseil de sécurité a le devoir de soutenir et d'accompagner le processus de normalisation en cours. Sa fermeté quant à la mise en œuvre du régime des sanctions et son unité d'action dans la promotion du respect des traités internationaux contre la prolifération des armes de destruction massive seront tout aussi déterminantes.

La Côte d'Ivoire réitère sa conviction que seul un engagement collectif du Conseil à soutenir le dialogue entre toutes les parties constitue la voie la plus sûre de parvenir à la résolution de la crise actuelle dans la péninsule coréenne. Elle réaffirme également son

attachement aux vertus du multilatéralisme et appelle au renforcement des cadres internationaux au sein desquels s'élaborent des solutions consensuelles aux défis contemporains.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des relations extérieures du Pérou.

**M. Popolizio Bardales** (Pérou) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons de la convocation de cette séance d'information et soulignons qu'il est important que le Conseil de sécurité examine la question de la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Nous voudrions également remercier le Secrétaire d'État Pompeo des informations importantes qu'il nous a fournies et lui exprimer le soutien du Pérou dans les efforts considérables que son gouvernement déploie.

Mon pays constate avec une profonde préoccupation la grave menace à la paix et à la sécurité internationales que représentent les programmes nucléaires et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée. Comme cela a été dit, cette menace constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies, du régime de non-prolifération nucléaire et des mandats exprès du Conseil.

À cet égard, nous insistons sur la nécessité pour la Corée du Nord de renoncer de manière complète, vérifiable et irréversible à tous ses programmes et activités connexes. Nous estimons que, tant que cela ne sera pas le cas, les sanctions imposées par le Conseil doivent rester en place et être strictement appliquées par tous les États.

Le Pérou applique rigoureusement ces sanctions au sein de sa juridiction et considère que le Conseil doit rester vigilant afin de détecter et sanctionner tout manquement éventuel, où qu'il se produise. Nous tenons à rappeler l'engagement unanime des membres du Conseil de sécurité sur cette question. Le Pérou attache la plus haute importance à la préservation de cette unité afin de parvenir à la dénucléarisation de la péninsule coréenne. À cet égard, nous saluons la diplomatie de haut niveau pratiquée par les autorités de la Corée du Sud et des États-Unis, y compris vous, Monsieur le Secrétaire d'État, et nous espérons qu'elle aboutira à des résultats concrets en termes de dénucléarisation. C'est évidemment une question complexe qui remonte à la guerre de Corée. C'est pourquoi nous attachons de l'importance aux progrès accomplis ces derniers mois, qui ont permis d'apaiser les tensions, de renforcer la confiance, de

réduire le risque de malentendus ou d'erreurs de calcul, et surtout de jeter les bases de la dénucléarisation.

Dans ce contexte, nous saluons les accords conclus dans le cadre du troisième sommet intercoréen qui s'est déroulé à Pyongyang la semaine dernière, qui comprennent des mesures concrètes aux fins de la dénucléarisation de la péninsule coréenne et reflètent l'intention des deux pays d'instaurer un nouveau climat de confiance afin de réaliser la paix. À la lumière de ces événements, nous estimons que le régime de sanctions imposé par le Conseil s'est avéré efficace pour pousser le Gouvernement nord-coréen à s'asseoir à la table des négociations, sans que cela ne provoque une détérioration de la situation humanitaire de la population civile nord-coréenne. À cet égard, nous saluons l'initiative des États-Unis, qui a permis de renforcer le régime de sanctions, et nous tenons à souligner une fois de plus l'importance du multilatéralisme, du droit international et du principe de règlement pacifique des différends pour lutter contre les menaces et les défis communs.

Le Pérou, qui est attaché au régime de non-prolifération nucléaire, est partie à tous les instruments internationaux dans ce domaine, notamment le Traité de Tlatelolco, en vertu duquel l'Amérique latine et les Caraïbes constituent une région exempte d'armes nucléaires, et le récent Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Nous aspirons à un monde débarrassé de la menace de ces armes, et je conclus par conséquent en réitérant que le Pérou est pleinement disposé à contribuer à tous les efforts de dénucléarisation de la péninsule coréenne.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Guinée équatoriale.

**M. Esono Angue** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : La délégation équato-guinéenne tient en premier lieu à remercier le Secrétaire d'État Mike Pompeo et son gouvernement d'avoir convoqué ce débat, et nous les félicitons pour le brio avec lequel ils ont assumé la présidence du Conseil durant ce mois de septembre.

La non-prolifération des armes de destruction massive et le désarmement nucléaire mondial font partie des principaux objectifs et engagements de l'ONU et de la Guinée équatoriale. À cet égard, mon gouvernement continue de rejeter fermement et de condamner énergiquement les tirs de missiles balistiques, les essais

nucléaires, le développement d'un programme nucléaire militaire et les violations des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité qui renforcent les sanctions internationales contre la prolifération des armes nucléaires et de destruction massive.

Le programme nucléaire et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée est une source de préoccupation régionale, mais également mondiale, car les conséquences de toute explosion nucléaire, qu'elle soit accidentelle ou intentionnelle, seraient catastrophiques au niveau mondial. La Guinée équatoriale a toujours soutenu que les sanctions n'étaient pas un objectif en soi, mais un moyen d'arriver à une fin. Il importe donc de les appliquer avec prudence et de manière proportionnée, uniquement après avoir épuisé tous les moyens pacifiques et en évitant de causer des dommages aux secteurs les plus faibles et vulnérables. Il doit être clair qu'une fois imposées par le Conseil, les sanctions doivent être respectées par tous les États.

Cela dit, nous ne pouvons pas présumer du fait que le mécanisme de sanctions actuel du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) est le plus efficace. La Guinée équatoriale est favorable à l'amélioration de ce mécanisme; à l'adoption de critères plus stricts de vérification des éléments de preuve; au renforcement du régime de non-prolifération nucléaire sur la base de la coopération et des consultations internationales; à la dissuasion pour maintenir le moratoire sur les essais nucléaires; à ce que soient fixées des échéances précises pour l'application des mesures adoptées par le Comité; à l'élaboration d'un protocole que devront suivre les membres du Comité; à l'adoption de mesures pratiques et efficaces pour diffuser et faire connaître universellement le régime de sanctions du Comité 1718, sur la République populaire démocratique de Corée; à envisager des sanctions qui causent moins de crises humanitaires et moins de problèmes dans les pays tiers; et à aider les pays en développement à renforcer leurs capacités en matière de mise en œuvre des sanctions.

De rares possibilités se sont présentées, mais nous sommes également confrontés à de graves problèmes sur la voie d'une paix durable et du développement commun de la société humaine. Un exemple en est la nécessité de réaliser la paix et la dénucléarisation complète et vérifiable sur la péninsule coréenne, objectif auquel le Conseil de sécurité attache une grande importance. L'évolution de la situation concernant la péninsule coréenne depuis le début de l'année donne des raisons

d'espérer. Il s'agit des négociations intercoréennes de haut niveau entre le dirigeant de la République populaire démocratique de Corée, Kim Jong Un, et le Président de la République de Corée, Moon Jae-in, et les pourparlers qui les ont précédées en juin dans le cadre du sommet de Singapour entre le Président des États-Unis d'Amérique, Donald Trump, et le dirigeant de la République populaire démocratique de Corée. Si ces pourparlers aboutissent, ils seront porteurs de changements profonds et d'un grand espoir pour la communauté internationale. À cet égard, nous saluons le rôle joué par ces trois hommes d'État, qui ont fait passer l'intérêt suprême de leurs peuples et de l'humanité avant leurs convictions idéologiques.

Nous ne devons pas rater cette occasion unique de pacifier et de dénucléariser la péninsule coréenne. Le sommet qui s'est tenu le 19 septembre à Pyongyang entre Kim Jong Un et Moon Jae-in est un signe encourageant. Les accords conclus durant ce sommet sont une preuve supplémentaire de la détermination à poursuivre le rapprochement et de la volonté sincère des dirigeants de réaliser la paix et de s'entendre. L'intention annoncée de présenter une candidature commune pour accueillir et organiser les Jeux olympiques de 2032 constitue une autre avancée dans la bonne direction. La Guinée équatoriale ne peut que se réjouir et encourager ces deux pays frères à poursuivre leurs efforts en vue d'atteindre leur objectif ultime, à savoir la signature d'un accord de paix. Nous encourageons également les deux pays à continuer de promouvoir les rencontres et les contacts entre les familles séparées par la guerre, car cette mesure est justifiée, comme le montrent les retrouvailles émouvantes du mois d'août.

Enfin, la Guinée équatoriale invite les pays concernés par la crise sur la péninsule coréenne, ceux qui ont de l'influence dans la zone et la communauté internationale à s'abstenir de tout acte susceptible de compromettre les négociations. Au contraire, nous les invitons à tout mettre en œuvre pour parvenir à une solution satisfaisante pour tous en évitant de donner l'impression qu'il y a des vainqueurs et des vaincus. Nous exhortons les autorités de la République populaire démocratique de Corée à appliquer les résolutions du Conseil de sécurité pour que le démantèlement complet, vérifiable et irréversible de son programme nucléaire et balistique soit un succès et un jalon historiques.

La Guinée équatoriale est prête à apporter sa pierre à l'édifice dans la quête d'une solution définitive en mettant à disposition son territoire, doté d'installations magnifiques, en tant que terrain neutre pour une

éventuelle rencontre future entre toutes les parties impliquées dans la crise de la péninsule coréenne.

**Le Président** (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de la Suède.

**M<sup>me</sup> Wallström** (Suède) (*parle en anglais*) : Je suis sûre que les membres du Conseil sesouviennent parfaitement que lorsque les dirigeants du monde entier se sont réunis ici à New York pour participer aux travaux de l'Assemblée générale il y a un an, des tensions alarmantes et dangereuses régnaient sur la péninsule coréenne. Depuis lors, des progrès constructifs et historiques ont été accomplis. Une nouvelle dynamique a été lancée. Néanmoins, des défis de taille subsistent. Contrairement à ce que nous aurions souhaité, ce processus qui n'est ni rapide ni simple et prendra du temps. L'unité du Conseil a été capitale pour les progrès réalisés jusqu'à présent, et il sera essentiel de préserver cette unité. Votre engagement personnel, M. Pompeo, est également essentiel, et nous vous en remercions.

Le Conseil de sécurité a fait preuve d'une ferme détermination en ce qui concerne la situation sur la péninsule coréenne en adoptant de nombreuses résolutions importantes par consensus. La Suède a contribué à ces efforts, notamment en appelant constamment à des solutions diplomatiques. Notre détermination doit désormais viser à faire des progrès supplémentaires sur la base d'une approche à deux volets.

Premièrement, nous devons veiller à la mise en œuvre effective des sanctions existantes tant que les demandes du Conseil n'auront pas été satisfaites. Des violations généralisées du régime des sanctions ont été commises dans différents domaines, notamment les exportations d'armes, le commerce pétrolier et les transactions financières. Nous appelons tous les États Membres à s'acquitter de leurs obligations et à veiller à la pleine application du régime de sanctions.

Il ne fait aucun doute que la responsabilité de la situation humanitaire catastrophique en République populaire démocratique de Corée revient essentiellement au Gouvernement. Dans le même temps, les incidences négatives indirectes des sanctions constituent une source de préoccupations. Il faut donc redoubler d'efforts pour préserver les dérogations humanitaires. Il ne faut pas qu'une génération de Nord-Coréens soit sacrifiée à cause de la malnutrition et de la pénurie de médicaments.

Deuxièmement, nous devons continuer à encourager et à appuyer les efforts diplomatiques. Les progrès accomplis dans le cadre du dialogue intercoréen sont très encourageants. Des accords importants ont été conclus, y compris tout récemment lors du sommet tenu à Pyongyang la semaine dernière. Le sommet entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée, qui s'est tenu à Singapour en juin, revêt indubitablement beaucoup d'importance. Toutes les parties doivent maintenant s'employer à maintenir cet élan et à instaurer un climat de confiance. Il faut adopter une approche progressive pour parvenir à une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible. Pour la République populaire démocratique de Corée, cela signifie traduire ses engagements en mesures concrètes sans délai. Il est essentiel que l'Agence internationale de l'énergie atomique se voie confier un rôle dès le début du processus.

Il sera essentiel d'adopter des mesures innovantes en matière de diplomatie. Les parties doivent étudier les voies et moyens permettant de passer de l'armistice à un accord de paix. Il est évident qu'il faudra conclure des accords de coopération régionale, notamment en matière de sécurité. Un cadre international qui traite de tous les aspects de cette question et susceptible de contribuer à une solution durable s'impose. Nous nous félicitons de l'appui apporté par le Secrétaire général et du système des Nations Unies. La Suède, qui a une représentation à Pyongyang et qui est un membre de longue date de la Commission neutre de contrôle, continuera à appuyer les efforts diplomatiques.

La situation sur la péninsule coréenne a de profondes répercussions sur la paix et la sécurité internationales. Elle est également un facteur important pour l'instauration des relations de bon voisinage en Asie du Nord-Est. Les progrès accomplis ces derniers temps ont montré qu'il était possible de réduire les tensions par le dialogue et la coopération. Le Conseil de sécurité doit en prendre note et saisir cette nouvelle occasion qui se présente. Nous devons maintenant œuvrer de concert et rester unis pour faire de la péninsule coréenne une région pacifique, prospère et exempte d'armes nucléaires.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'État plurinational de Bolivie.

**M. Llorentty Solíz** (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : À cette occasion, comme l'a indiqué hier le Président Evo Morales (voir S/PV. 8362), je voudrais rappeler que la non-prolifération des armes

nucléaires est l'une des questions les plus importantes inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, et qui par conséquent revêt une importance particulière pour mon pays. La Bolivie fait partie de la première région densément peuplée du monde à se déclarer zone exempte d'armes nucléaires il y a un peu plus de 50 ans, grâce au Traité de Tlatelolco. Par ailleurs, la Constitution de la Bolivie interdit la fabrication et l'emploi d'armes chimiques, biologiques et nucléaires sur son territoire, ainsi que la détention, le transit et le stockage des déchets nucléaires et des déchets toxiques. À cet égard, nous avons signé le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, raison pour laquelle nous appelons de nouveau tous les États qui ne l'ont pas encore fait, en particulier les États dits nucléaires, à adhérer à ce Traité très important, car le meilleur moyen de lutter contre la prolifération des armes de destruction massive est de garantir leur interdiction totale par tous les acteurs étatiques et non étatiques.

Une fois de plus, nous appelons la République populaire démocratique de Corée à arrêter et à démanteler son programme de mise au point d'armes nucléaires et de missiles balistiques, dans le but ultime de parvenir à la dénucléarisation complète et vérifiable de l'ensemble de la péninsule coréenne.

L'année 2017 a été l'une des années les plus chargées pour le Conseil de sécurité en ce qui concerne la non-prolifération en République populaire démocratique de Corée. Après l'essai nucléaire effectué en septembre de cette année et de multiples essais de missiles balistiques, le Conseil de sécurité, grâce à son unité, a adopté quatre résolutions, qui non seulement imposent des sanctions de plus en plus dures à ce pays mais démontrent également que le Conseil privilégie des solutions pacifiques au conflit dans la péninsule coréenne. Dans ce contexte, nous estimons que les sanctions ont atteint en partie leurs objectifs, à savoir de créer des possibilités de rapprocher les parties de la table des négociations pour reprendre le dialogue en vue de parvenir à une solution pacifique, diplomatique et politique qui aboutira à la dénucléarisation de la péninsule coréenne. La Bolivie réaffirme son attachement à la mise en œuvre de ces résolutions et de toutes les résolutions adoptées par cet organe.

Depuis le début de l'année 2018, et grâce à la volonté politique de différentes parties concernées, la situation sur la péninsule coréenne s'est améliorée. La Bolivie, en tant qu'État pacifiste et promoteur de la culture du dialogue et du règlement pacifique des

différends, se félicite du renforcement du dialogue intercoréen, qui, cette année, a déjà donné lieu à trois réunions de haut niveau entre les Présidents Moon Jae-in et Kim Jong Un. Ces réunions, fondées sur un dialogue sincère dans un esprit de respect mutuel, ont abouti à des résultats très louables. Par exemple, la Déclaration de Panmunjom pour la paix, la prospérité et l'unification de la péninsule coréenne, par laquelle les parties ont convenu de suspendre tous les actes hostiles dans tous les domaines, est une manifestation très forte de la volonté des parties de renforcer la confiance mutuelle et des relations qui visent la paix, l'harmonie et la prospérité.

Il convient de souligner que ces pourparlers ont abouti à des résultats plus concrets, notamment la cessation des essais de missiles balistiques, le démantèlement des sites d'essais nucléaires de Punggye-ri et la réunification des familles séparées depuis plus de 60 ans du fait de la guerre. Plus récemment, au sommet de Pyongyang, les parties ont convenu de démanteler définitivement l'installation d'essai des moteurs et d'essai de lancement de missiles balistiques de Tongchang-ri et le complexe nucléaire de recherches scientifiques Yongbyon. Cela a ouvert la voie à une possible quatrième rencontre entre les deux dirigeants, cette fois-ci dans la ville de Séoul, ce qui serait un véritable événement et un signe clair du renforcement de la confiance mutuelle.

Nous soulignons également la tenue du Sommet entre le Président de la République populaire démocratique de Corée et le Président des États-Unis en juin dernier à Singapour. Nous réaffirmons que ce rapprochement doit permettre de renforcer la confiance mutuelle entre les parties dans l'objectif ultime de parvenir à la dénucléarisation de la péninsule coréenne, en édifiant un régime de paix durable et stable, ce à quoi contribuera la suspension des exercices militaires.

En ce qui concerne les sanctions, nous insistons sur le fait que ces dernières ne doivent pas être une fin en soi, et c'est pourquoi nous sommes inquiets des éventuelles conséquences négatives qu'elles pourraient avoir pour la population de la République populaire démocratique de Corée. Toute action du Conseil doit veiller à ne pas affecter les conditions de vie des populations locales. À cet égard, nous signalons l'action importante menée par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) en vue de faciliter les dérogations pour l'importation de produits à des fins humanitaires. De même, nous réaffirmons notre rejet de

toute action unilatérale et de tout type d'imposition de sanctions unilatérales.

Pour terminer, nous soulignons une fois encore qu'il n'y a pas de solution militaire à ce conflit. Seule une solution diplomatique fondée sur le dialogue et la concertation nous permettra de parvenir à la dénucléarisation complète et vérifiable de la péninsule coréenne et d'édifier un régime de paix durable dans cette région.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de la République de Corée.

**M<sup>me</sup> Kang** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je vous remercie vivement, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance et de me donner l'occasion de m'adresser au Conseil.

Comme vous l'avez dit, Monsieur le Président, nous sommes effectivement à l'aube d'un jour nouveau en ce qui concerne le défi de la dénucléarisation de la Corée du Nord. Il n'est pas inutile de prendre un peu de recul afin de se rendre compte à quel point ce jour est nouveau. Il y a un an à peine, ici même, au Conseil, nous faisons le décompte des essais nucléaires et des lancements de missiles balistiques effectués par la Corée du Nord et appelions à l'unité d'action pour faire basculer la Corée du Nord du bon côté de l'histoire. À l'époque, l'idée d'une poignée de mains et d'un sommet entre le Président Trump et le Président Kim Jong Un aurait été considérée comme un rêve impossible. Imaginer le Président Moon Jae-in et le Président Kim Jong Un prendre des photos ensemble au sommet du mont Paektu aurait relevé de la pure fiction. Mais nous voilà ici aujourd'hui, à contempler une série de chiffres bien différente : trois sommets intercoréens et le premier sommet de l'histoire entre les États-Unis et la Corée du Nord en l'espace de cinq mois, avec d'autres sommets susceptibles d'être organisés dans les mois à venir.

Je voudrais passer rapidement en revue les étapes importantes qui ont été franchies dans la péninsule coréenne pour nous mener là où nous sommes. Tout commence avec la participation de la Corée du Nord aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Pyeongchang en février et mars 2018, auxquels le dirigeant nord-coréen a envoyé une délégation de haut niveau. Cet événement a rapidement été suivi par la visite de l'Envoyé spécial du Président Moon Jae-in à Pyongyang au début du mois de mars, qui est revenu avec

une confirmation directe des intentions du Président Kim Jong Un en matière de dénucléarisation.

En avril, la Corée du Nord a fait un pas en avant en annonçant qu'elle allait mettre fin aux essais nucléaires ainsi qu'aux essais de missiles balistiques de portée intercontinentale. Elle a également annoncé qu'elle démantèlerait son site d'essais nucléaires, ce qu'elle a fait un mois plus tard. Le 27 avril, la Corée du Nord et la Corée du Sud ont tenu un sommet intercoréen, qui a été le premier en plus d'une décennie. Dans le document issu de ce sommet, la Déclaration de Panmunjom, les deux parties ont convenu de coopérer activement à l'édification d'un régime de paix permanent et stable dans la péninsule coréenne, et confirmé leur objectif commun de parvenir à une péninsule coréenne exempte d'armes nucléaires grâce à sa dénucléarisation complète.

Lors du premier sommet de l'histoire entre les États-Unis et la Corée du Nord, tenu le 12 juin, les dirigeants des deux pays ont également confirmé leur objectif commun d'instaurer un régime de paix durable et stable dans la péninsule coréenne, et le dirigeant nord-coréen a réaffirmé son attachement à la dénucléarisation complète.

La semaine dernière, le Président Moon Jae-in s'est rendu à Pyongyang pour sa troisième réunion au sommet avec le Président Kim Jong Un. Ils ont longuement débattu du défi de la dénucléarisation, y compris les moyens concrets d'y parvenir. Pour la première fois, le dirigeant nord-coréen a directement exprimé sa détermination à faire de la péninsule coréenne une terre de paix, exempte d'armes et de menaces nucléaires, et ce, lors d'une conférence de presse conjointe avec le Président Moon Jae-in, qui a été diffusée en direct dans le monde entier.

Plus précisément, dans la Déclaration conjointe de Pyongyang, la Corée du Nord a annoncé qu'elle allait démanteler définitivement son site d'essai de moteurs de missiles de Tongchang-ri et sa rampe de lancement, sous l'observation d'experts de pays intéressés, et s'est déclarée disposée à prendre des mesures supplémentaires, telles que le démantèlement permanent des installations nucléaires de Yongbyon, à mesure que les États-Unis prendront les mesures correspondantes. Aujourd'hui, nous avons bon espoir que les prochaines négociations entre les États-Unis et la Corée du Nord déboucheront sur des résultats plus concrets.

La communauté internationale a réussi à ramener la Corée du Nord sur la voie du dialogue grâce à une

combinaison judicieuse d'outils diplomatiques. Le Conseil de sécurité a joué un rôle particulièrement crucial à cet égard. Le Conseil a adopté à l'unanimité une série de sanctions en réponse aux provocations nucléaires et balistiques de la Corée du Nord, et la communauté internationale a fait preuve d'unité pour les appliquer pleinement, envoyant un message clair à la Corée du Nord que ses efforts visant à se doter d'un programme d'armes nucléaires ne seront jamais tolérés. Mais dans le même temps, la possibilité d'un dialogue a été préservée pour amener la Corée du Nord à revenir à la table de négociation. Au final, la volonté de la communauté internationale a prévalu, et la Corée du Nord a changé de cap et s'est engagée sur la voie du dialogue et du règlement pacifique. Au cours des derniers mois, elle a pris une série de mesures inédites, qui étaient impensables il y a seulement un an.

En ce qui concerne le Gouvernement de la République de Corée, nous sommes déterminés à continuer de travailler avec la communauté internationale pour veiller à ce que les sanctions du Conseil soient appliquées fidèlement, tandis que nous continuons d'engager la Corée du Nord à faciliter des progrès substantiels vers la dénucléarisation complète. Nous poursuivons également le dialogue intercoréen afin de consolider l'élan en faveur de la réconciliation et de l'amélioration des relations. Il s'agit notamment de mettre en œuvre l'accord militaire global signé à Pyongyang, qui vise à éliminer la menace de guerre et à prévenir les affrontements accidentels.

La semaine dernière, alors que nous étions en Corée du Nord, nombre d'entre nous se sont joints aux Présidents Moon Jae-in et Kim Jong Un lors de leur visite au mont Paektu. Point culminant de la péninsule coréenne, cette montagne a une signification toute particulière pour tous les Coréens. Le microclimat du mont Paektu rend le temps très imprévisible – ensoleillé et clair un moment, puis brumeux et bruineux l'instant d'après. Durant notre présence, le temps a été magnifiquement clair et ensoleillé. Mais c'est probablement l'exception qui confirme la règle. Notre chemin vers la dénucléarisation complète et l'établissement d'une paix permanente dans la péninsule coréenne pourrait s'avérer similaire, avec des périodes difficiles d'incertitude et de lassitude entrecoupées de moments de changement radical, marqués par des progrès et une visibilité claire en direction de notre objectif.

Mais tout bien considéré, quand on compare là où nous étions il y a un an et là où nous en sommes

aujourd'hui, l'horizon s'est incontestablement éclairci et la visibilité grandement améliorée. Ce changement a été possible grâce à l'audace, à la vision et au leadership déterminé dont il a été fait preuve, et dont vous êtes le principal artisan, Monsieur le Secrétaire d'État Pompeo, et grâce à l'unité de la communauté internationale. Tant que nous maintiendrons ce cap, je suis convaincue que les mois à venir nous rapprocheront un peu plus de notre objectif commun, qui est de parvenir à une péninsule coréenne sans armes nucléaires et définitivement en paix.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères du Japon.

**M. Kono** (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous exprimer ma sincère gratitude, Monsieur le Secrétaire d'État Pompeo, pour les efforts inlassables que vous déployez sur les questions nord-coréennes. Vous avez non seulement organisé la présente séance pour réaffirmer notre détermination collective à nous attaquer à ces questions pressantes, mais vous êtes également consacré de manière désintéressée à la cause de la dénucléarisation complète de la Corée du Nord pour notre bien à tous. J'aimerais aussi rendre hommage à mon homologue de la République de Corée, la Ministre Kang, et saluer son esprit d'initiative et son travail acharné.

Le Japon salue et appuie les efforts diplomatiques en cours, notamment le sommet historique entre les États-Unis et la Corée du Nord qui s'est tenu à Singapour en juin, ainsi que les trois sommets intercoréens cette année, qui constituent tous en pas en avant sur la voie d'un règlement global des questions en suspens concernant la Corée du Nord. Je nourris le grand espoir que ces efforts conduiront au démantèlement complet, vérifiable et irréversible de toutes les armes de destruction massive et de tous les missiles balistiques de toute portée de la République populaire démocratique de Corée, ce qui constitue un objectif commun que nous partageons tous, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le Japon ne ménagera aucun effort pour atteindre cet objectif.

Néanmoins, nous sommes parfaitement conscients du fait que le dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique a noté avec une vive préoccupation que la Corée du Nord poursuivait son programme nucléaire. Ce que nous souhaitons, c'est que la Corée du Nord saisisse cette occasion sans précédent et prenne des mesures décisives et irréversibles en vue d'un

démantèlement complet, vérifiable et irréversible. La communauté internationale doit s'unir pour appuyer les efforts diplomatiques en cours et encourager la Corée du Nord à prendre la décision stratégique de s'acquitter de ses obligations et engagements internationaux. Pour ce faire, il est essentiel que nous restions unis afin d'assurer l'application intégrale des résolutions pertinentes que le Conseil a adoptées à l'unanimité. Je suis convaincu qu'il n'y a pas de meilleur moyen pour nous de soutenir le processus diplomatique en cours.

Nous devons également être conscients de plusieurs incidents importants. Le Gouvernement japonais partage l'avis du Gouvernement des États-Unis et de certains autres pays partenaires selon lequel le plafond annuel de 2018 pour les produits pétroliers a déjà été dépassé. Il est important que tous les États Membres cessent immédiatement de fournir ces produits à la Corée du Nord, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous continuons également de recevoir des informations faisant état d'efforts de plus en plus sophistiqués déployés par la Corée du Nord pour se soustraire aux mesures fondées sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et les contourner, notamment par le biais de ce que l'on appelle les transbordements et la vente de droits de pêche. L'autorité même des décisions du Conseil est en jeu. Il est de notre devoir de faire cesser les activités de contournement des sanctions.

Dernier point mais non le moindre, il y a entre le Japon et la Corée du Nord des questions qui doivent être réglées immédiatement. Le Japon est déterminé à dialoguer directement avec la Corée du Nord et à utiliser tous les moyens à sa disposition pour assurer le règlement immédiat de ces questions. La Corée du Nord est dotée d'un grand potentiel et est bien placée pour se façonner un avenir meilleur pour elle-même si elle s'engage sur la bonne voie. La Corée du Nord jouit d'une abondance de ressources et d'une main-d'œuvre industrielle. Il s'agit d'un moment important, et j'exhorte la Corée du Nord

à saisir cette occasion sans précédent. Seule la Corée du Nord peut le faire. Afin de parvenir à une paix et une stabilité durables en Asie du Nord-Est et au-delà, tout en protégeant l'actuel régime international de non-prolifération, il est absolument impératif de réaliser le démantèlement complet, vérifiable et irréversible de toutes les armes de destruction massive et de missiles balistiques de toute portée de la Corée du Nord. À cette fin, nous devons nous unir pour renouveler notre engagement clair et indéfectible en faveur de la mise en œuvre intégrale des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Avant de lever cette dernière séance du Conseil de sécurité prévue pour le mois de septembre, je tiens, au nom des États-Unis, de l'Ambassadrice Haley et de toute notre délégation à New York, à exprimer nos sincères remerciements aux membres du Conseil, aux Représentants permanents, à leurs équipes respectives, au personnel du Secrétariat, aux interprètes, aux procès-verbalistes et au personnel de sécurité pour la qualité de l'assistance qu'ils nous ont fournie au cours de ce mois très chargé et très productif. Nous apprécions également l'appui des membres à notre objectif de transparence au cours de ce mois. Nous souhaitons, en effet, faire en sorte que nos exposés et débats soient publics afin que le monde puisse les voir et les entendre.

En fin de compte, le Conseil est responsable devant tous les citoyens de la communauté internationale, alors que nous nous efforçons de promouvoir la stabilité, de maintenir la sécurité et de préserver la paix dans le monde. Nos délibérations publiques permettront à l'histoire de nous juger équitablement et de bonne foi et, nous l'espérons, de saisir la sincérité des efforts que nous déployons ici. C'est pourquoi j'adresse à nouveau mes remerciements à tout le monde. Alors que notre présidence se termine, je souhaite bonne chance à la délégation bolivienne pour le mois d'octobre.

*La séance est levée à 12 h 25.*